



Centrale Lille recrute un(e)Professeur Agrégé(e) en Anglais

Date limite de candidature : 12/04/2024	Prise de fonction : 1er septembre 2024
☒ Titulaire PRAG PRCE d'anglais	Catégorie : A
Quotité : 100%	

Descriptif de l'employeur :

Centrale Lille est un Établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel externe aux universités, regroupant quatre écoles d'ingénieurs internes : l'École Centrale de Lille, l'École nationale supérieure de chimie de Lille, l'IG2I et l'ITEEM. Centrale Lille délivre également des diplômes nationaux de master, dont une offre entièrement dispensée en anglais, et le doctorat.

Centrale Lille rassemble plus de 2100 étudiants, 180 doctorants, 228 enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs, et 152 personnels non-enseignants.

L'établissement est implanté sur 2 campus : à Villeneuve d'Ascq et à Lens. Il est cotutelle de 7 laboratoires de recherche avec l'Université de Lille, dont six unités mixtes de recherche avec le CNRS, et plusieurs équipes communes avec Inria Lille - Nord Europe.

Centrale Lille est membre de deux réseaux forts d'une activité internationale particulièrement dynamique : le Groupe des Écoles Centrale (GEC) et la Fédération Gay-Lussac (FGL). Il est à ce titre partie prenante de plusieurs implantations d'écoles d'ingénieurs à l'étranger : en Chine, au Maroc et en Inde. Il est également membre de l'association T.I.M.E. (Top Industrial Manager in Engineering).

Missions Générale et environnement professionnel : Enseignement de l'anglais par groupes de niveaux et suivi de stages des étudiants à l'international.

Le candidat recruté intégrera l'équipe du Département des Langues Vivantes de Centrale Lille.

Il interviendra pour sa charge principale à l'IG2I à LENS (école interne de Centrale Lille) et pourra être amené(e) à enseigner dans toutes les formations d'ingénieurs de Centrale Lille.

Missions principales :

- Dispenser un enseignement de l'anglais dont les aspects principaux sont les suivants :
 - L'accent portant sur **la communication orale** à l'intérieur de groupes de niveau.
 - Travailler l'anglais professionnel (par le biais de mises en situation et de jeux de rôle (case studies), ou de discussions sur des sujets généraux) ; les pratiques relatives au recrutement (aspects du monde du travail, le CV, la lettre de motivation et l'entretien d'embauche) ; aide à la recherche et suivi du stage à l'international.

- Planifier les entretiens des connaissances en **grammaire** et en **vocabulaire** pour chaque semestre.
- Dispenser des enseignements recouvrant des éléments culturels du **monde anglophone contemporain** et/ou relatifs à l'**interculturalité**.
- Evaluer et former les élèves au passage du TOEIC, les élèves devant atteindre 820 pts.

Missions secondaires : La personne recrutée devra également **prendre en charge les suivis de stages à l'international**, différents entretiens pour les concours d'entrée « post-bac et admissions parallèles » à l'IG2I, ainsi que la participation aux différents jurys de fin d'année.

Connaissances : Une expérience avérée dans l'enseignement supérieur, en particulier auprès d'un public d'élèves-ingénieurs, sera appréciée.

Savoir-faire : Une bonne maîtrise des outils informatiques et multimédias. Des approches pédagogiques par compétence et par projet seront appréciées.

Savoir-être : Le candidat devra faire preuve de dynamisme pédagogique, d'esprit d'initiative, d'autonomie et d'adaptabilité à un public d'un niveau hétérogène à IG2I (5 années postbac). La créativité et la communication sont essentielles pour le suivi des étudiants dans cette Ecole à taille humaine. On appréciera particulièrement la participation à la vie de l'Ecole (cérémonie de remise de diplômes, jurys, entretiens d'admission...). Enfin la prise de décision, l'esprit d'équipe et la flexibilité sont des atouts majeurs pour s'épanouir dans ce type de poste.

Contrainte du poste : L'enseignant s'engage prioritairement à dispenser son service à l'IG2I sur le campus de LENS.

Les cours se déroulent du lundi au vendredi pour des élèves de post-bac à bac+5.

Modalité de candidatures

Le dossier, à déposer sur l'application "VEGA" du domaine applicatif GALAXIE, devra comporter :

La fiche de candidature dûment complétée et signée par le candidat ou la candidate ;

- Un curriculum vitae détaillé (2 pages maximum) ;
- Une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré ;
- Une copie du dernier arrêté d'affectation ;
- Pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement,...) ;
- Une lettre de motivation adressée au Directeur de Centrale Lille.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

LE DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT,

- Vu le Décret n° 72-580 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Agrégés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5 ;
- Vu le Décret n° 72-581 du 04/07/1972 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés de l'enseignement du second degré, notamment dans son article 5 ;
- Vu la note de service MENH2309809N du 03/07/2023 parue au BOESR n° 30 du 27/07/2023, relative aux modalités d'emplois et à la procédure d'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignements supérieurs pour la rentrée 2024 ;
- Vu les délibérations du conseil d'administration du 21/12/2023 fixant les modalités de gestion des opérations de recrutement des enseignants du second degré et de création des commissions de recrutement ;

ARRETE :

Article 1 : Une commission d'affectation, chargée d'examiner et de classer les candidatures déclarées recevables et présentées sur l'emploi 47, en Anglais, de la composante CENTRALE LILLE INSTITUT est mise en place au titre du recrutement 2024 d'enseignants du second degré.

Article 2 : Sont nommés membres de ladite commission :

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
M.	HECQUET	MICHEL	PR	63
M.	HUSSON	ALAIN	AGREGE	H0422
Mme	LARABI	HAKIMA	CERTIFIE	H0426
M.	OXOBY	NICOLAS	AGREGE	H1510

Article 3 : Monsieur le Directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 14/03/2024

Le Directeur Général de Centrale Lille,


Thomas MAURER